



Mondercange, le 14 juillet 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 17 juillet 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 17 juillet 2020 l'intervention suivante :

De nombreuses traces de pneus témoignant de freinages et dérapages excessifs d'automobiles marquent l'aire de stationnement près du stade de football du F.C. Mondercange. Il ne peut y avoir aucun doute que ce lieu sert la nuit à des exercices de « drifting » illégaux et dangereux.

Alors que ces agissements, hormis le danger qui en découle, sont un mauvais exemple pour nos jeunes sportifs et que la responsabilité de l'administration communale est engagée, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous donner les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, est-il au courant que l'aire de stationnement du stade de football sert nuitamment à des activités du domaine du sport automobile qui sont cependant inadmissibles dans un lieu public ?
- ne faut-il pas en faire part à la police grand-ducale pour qu'elle procède à des rondes de contrôle ?
- n'y a-t-il pas lieu de rendre inaccessible l'aire de stationnement à des personnes non-autorisées pendant la fermeture du stade de football ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK